



**Colloque organisé conjointement
par la délégation française auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
et la Fondation Robert Schuman**

« L'avenir du Conseil de l'Europe à la lumière de ses soixante années d'expérience »

Mardi 8 novembre 2011 – Palais du Luxembourg – Salle Monnerville

Programme

9 h 30 Ouverture du colloque par M. Jean-Claude Mignon, Président de la délégation française auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et M. Jean-Dominique Giuliani, Président de la Fondation Robert Schuman.

9 h 45 **Table ronde n° 1 : Origines et situation actuelle du Conseil de l'Europe.**

– Mme Birte Wassenberg, maître de conférence à l'université de Strasbourg, spécialiste de l'histoire de la construction européenne : histoire du Conseil de l'Europe.

– M. Bruno Haller, ancien Secrétaire général de l'APCE et auteur d'un ouvrage sur son histoire : *Une Assemblée au service de l'Europe – l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe 1949-1989*.

10 h 30 **Table ronde n° 2 : l'APCE moteur du Conseil de l'Europe.**

1 – Les pouvoirs propres de l'APCE

- L'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'Homme : présentation par M. Jean-Paul Costa, ancien Président de la Cour.
- La désignation des candidats au Comité de prévention de la torture (CPT) : présentation par M. Fabrice Kellens, Secrétaire exécutif adjoint du CPT.

2 – L'action de suivi des États par l'APCE

- Le suivi des obligations des États : Mme Caroline Ravaud, chef du Secrétariat de la Commission de l'APCE pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe.
- L'exemple de l'observation des élections : M. Yann de Buyer, Chef de la Division centrale de l'APCE.

3 – Le rôle de l'APCE en matière de conventions

Deux exemples du rôle de l'APCE :

- Un exemple très récent : la lutte contre la contrefaçon des médicaments : présentation par M. Bernard Marquet, Député monégasque à l'origine de la récente convention sur ce sujet. ;
- La bioéthique : l'influence de l'APCE sur l'élaboration de la Convention d'Oviedo du 4 avril 1997 : présentation par Maître Laurence Azoux-Bacrie, Avocate au barreau de Paris et docteur en bioéthique.

Conclusions de la matinée :

- M. Wojciech Sawicki, Secrétaire général de l'APCE ;
- Son Exc. M. Alexandre Orlov, Ambassadeur de la Fédération de Russie en France.

13 h 00 **Suspension des travaux**

14 h 30 **Table ronde n°3 : L'Europe du droit.**

Seront traités le rôle de la Cour européenne des droits de l'Homme et du Comité européen pour la prévention de la torture.

Intervenants :

- M. Laurent Pech, Professeur, titulaire de la chaire Jean Monnet à l'Université de Galway : le Conseil de l'Europe et le principe de la prééminence du droit ;
- M. Jean-Paul Costa : l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme ;
- M. Fabrice Kellens, Secrétaire exécutif adjoint du Comité européen pour la prévention de la torture ;
- Son Exc. Mme Eleanor Fuller, Ambassadeur, Représentante permanente du Royaume Uni auprès du Conseil de l'Europe.

En conclusion, l'avenir du Conseil de l'Europe sera notamment abordé sous l'angle de ses relations avec l'Union européenne.

Conclusions de la journée :

- M. Denis Badré, Sénateur ;
- Mme Catherine Lalumière, ancienne Secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

17 h 00 **Fin du colloque.**